

Département de l'Yonne

Communauté de Communes  
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>Date de convocation :</b>	04 décembre 2025	<b>Nombre de conseillers communautaires</b>
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	04 décembre 2025	Effectif légal : <b>49</b> En exercice : <b>48</b> Présents : <b>35</b> Votants : <b>46</b>

## Séance du 15 décembre 2025

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le 15 décembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, salle des Fêtes, à CUDOT, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

**ETAIENT PRESENTS : 35**

Mesdames et Messieurs Didier MOREAU, Philippe PETIT, Florence SYLVESTRE, Sébastien DORA, Cyril HAGHEBAERT, Christine LEMOINE, Claude SCIBOZ, Jean-Pierre BARRET, Marc FAYADAT, Patrice CHASSERY, Dominique AUBERGER, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Kévin AUGÉ, Laurence MARCHAND, Richard ZEIGER, Linda GUEDJALI, Anne MIELNIK-MEDDAH, Elisabeth LEFEVRE, Thierry LEAU, Jacques COURTAT, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Laurent CHAT, Guy AVENIA, Jean-Pierre BAUSSART, Guy BOURRAS, Francis BOURSIN, Xavier MARQUIS, Olga LIGAULT, Isabelle CLAUDET, Didier MIGNON, Frédéric MORISOT, Bruno JAN, Jean-Marc GRILLET-AUBERT

**ETAIENT ABSENTS : 13 (dont 11 avec pouvoir et 2 sans pouvoir)**

1. Catherine DECUYPER, pouvoir à Frédérique COLAS
2. Evelyne TRES CARTES, pouvoir à Laurent CHAT
3. Marie-Hélène GOUEDARD, pouvoir à Sébastien DORA
4. Mohammed BELKAID, pouvoir à Linda GUEDJALI
5. Bernadette MONNIER, pouvoir à Elisabeth LEFEVRE
6. Michèle BARRY, pouvoir à Laurence MARCHAND
7. Jean-Yves MESNY, pouvoir à Richard ZEIGER
8. Eric APFFEL, pouvoir à Anne MIELNIK-MEDDAH
9. Hassan LARIBIA, pouvoir à Kévin AUGÉ
10. Dorothée BRICOUT, pouvoir à Thierry LEAU
11. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à Jean-Marc GRILLET-AUBERT
12. Eric GALLOIS, sans pouvoir
13. Valérie SUBRENAT, sans pouvoir

**SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**

**Objet :** Convention de partenariat avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA), l'Office National des Forêts (ONF), le Syndicat Mixte Yonne Médian (SMYM) et la Communauté de communes du Jovinien pour l'inventaire des mares communales forestières

ENV/2025/94

Conseil Communautaire du  
15 décembre 2025

**OBJET : Convention de partenariat avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA), l'Office National des Forêts (ONF), le Syndicat Mixte Yonne Médian (SMYM) et la Communauté de communes du Jovinien pour l'inventaire des mares communales forestières**

(Voir le projet de convention en pièce jointe)

La CCJ est engagée dans le programme « Territoire engagé pour la nature » porté par l'Office français de la biodiversité jusqu'en 2026, avec pour objectif d'agir en faveur de la préservation de la biodiversité et de préfigurer les Trames Vertes et Bleues (TVB). Ce dispositif est l'opportunité pour la CCJ de lancer une dynamique territoriale avec des partenaires dans le but d'améliorer les connaissances de milieux naturels fragiles et de les préserver par une gestion adaptée.

Cette action s'inscrit dans le PCAET tant par la coopération envisagée entre plusieurs structures au plus près des communes, que dans une logique d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité.

Le périmètre des forêts communales gérées par l'ONF est proposé pour mobiliser les connaissances et les compétences des techniciens de l'ONF, des communes, de la SHNA et du SMYM.

Les objectifs et les actions sont :

- D'identifier des mares forestières temporaires et permanentes, peu documentées par les données existantes et les plans d'aménagement des communes
- De mener un travail collaboratif avec les communes, l'ONF, le SMYM et la SHNA pour localiser les mares, établir un état des lieux et proposer des recommandations de gestion voire de travaux
- De les valoriser via des sorties pédagogiques et des actions de communication

Les bénéfices attendus sont :

- De préserver les écosystèmes forestiers et la ressource en eau
- D'enrichir d'une part des plans d'aménagement contractualisés entre l'ONF et les communes, d'autre part des Trames vertes et bleues en cours de préfiguration
- D'entretenir, voire de restaurer, des mares qui sont des écosystèmes fragiles
- De renforcer la dynamique territoriale entre collectivités et partenaires

**VU le code général des collectivités territoriales,**

**VU la délibération PCA/2023/88 du 28 novembre 2023 de la communauté de communes du Jovinien approuvant définitivement son PCAET pour six ans ;**

**VU la délibération BIO/2023/89 du 28 novembre 2023 de la communauté de communes du Jovinien s'engageant dans le dispositif TEN ;**

**VU** la délibération FIN\_2025\_79 du 29 septembre 2025 de la communauté de communes du Jovinien validant le budget de 30 000 € HT subventionné à hauteur de 80% par du Fonds vert PCAET ;

**CONSIDÉRANT** une carence identifiée sur les données existantes des mares forestières et notamment dans les mares des forêts communales ;

**CONSIDÉRANT** la complémentarité des compétences des partenaires pour améliorer les connaissances et assurer les travaux et le suivi de ces écosystèmes fragiles avec les compétences de la Communauté de communes du Jovinien ;

**VU** l'avis de la commission des finances et le conseil des Maires du 1<sup>er</sup> décembre 2025 ;

**Le conseil communautaire,**

Après avoir délibéré,

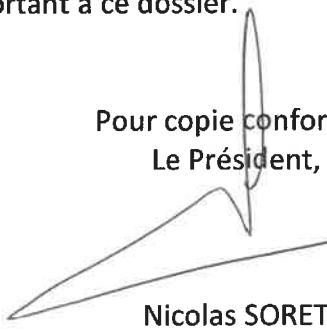
Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 2 (Cyril HAGHEBAERT, Christine LEMOINE)

**-AUTORISE** le Président, ou son représentant dument habilité, à signer la convention de partenariat avec la SHNA, l'ONF et le SMYM, ainsi que tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,  
Le Président,



Nicolas SORET



Pour copie conforme,  
Le Secrétaire de séance,



Laurence MARCHAND